



Dispositif d'Intégration Tardive (D.I.T.) 2017D 2017E

(Expérimentation art.34)

(Expérimentation terminée)

Lycée professionnel Colbert - Lycée des métiers de la plasturgie et de la fonderie

197 AVENUE DES ALLIÉS , 76141 LE PETIT QUEVILLY CEDEX

Site : <http://colbert-lyc.spip.ac-rouen.fr>

Auteur : Laurence GRENIER

Mél : ce.0760087g@ac-rouen.fr

Depuis 2012, le lycée reçoit en cours d'année des élèves affectés tardivement qui doivent être intégrés à des classes déjà formées. Comment préparer ces élèves à l'entrée en classe afin d'éviter la désaffection scolaire et les perturbations en cours d'année scolaire ? En mettant en place une cellule de prise en charge, composée du Proviseur Adjoint, du CPE, du professeur chargé de suivre la lutte contre le décrochage scolaire. Ainsi le dispositif d'intégration tardive vise à mettre l'entrant dans les meilleures conditions possibles pour intégrer sa classe.

Plus-value de l'action

La dédramatisation d'un échec scolaire, le fait de donner une nouvelle chance à un élève décrocheur, sans le stigmatiser, agit sur tous les élèves qui sentent la disponibilité des équipes du lycée.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Tous les élèves affectés après le 15 septembre (affectations tardives, déménagements, conseils de discipline, toutes autres situations particulières).

12 élèves en 2013/2014.

18 élèves en 2014/2015.

18 élèves en 2015/2016.

A l'origine

- D'importantes perturbations au sein des classes, liées à l'arrivée d'élèves affectés tardivement.
- Un absentéisme important, voire du décrochage.
- Une intégration difficile voire impossible dans un parcours de formation.

Objectifs poursuivis

Préparer au mieux l'entrée dans la classe d'affectation afin de limiter :

- la désaffection scolaire du nouvel inscrit.
- les perturbations au sein de la classe.

Description

L'élève n'intègre pas immédiatement sa classe d'affectation.

Il s'agit de :

- vérifier le retour des différents documents d'inscription ;
- faire rapidement et correctement connaissance avec le nouvel élève, vérifier le projet de scolarisation voire professionnel ;
- présenter au nouvel élève l'établissement, les différents services et interlocuteurs ;

- favoriser l'appropriation des règles de vie du lycée et de la classe le cas échéant ;
- vérifier l'acquisition rapide du matériel et des fournitures obligatoires ;
- tester le niveau de l'élève arrivant ;
- organiser des temps de rencontre privilégiés (Professeur Principal, CPE, professeurs d'atelier ainsi qu'avec tout autre personnel selon le profil de l'élève) ;
- permettre à l'élève d'être le plus à jour possible des cours au moment de son entrée en classe.

Modalité de mise en oeuvre

1. Réception obligatoire de l'élève et de ses responsables par le Proviseur Adjoint (accueil et présentation du D.I.T. - objectifs et organisation) ;
2. Intégration dans le D.I.T., prise en charge par le Proviseur Adjoint qui conduit immédiatement un entretien de positionnement.
3. Vérification du retour des différents documents administratifs et de l'acquisition rapide du matériel et des fournitures ;
4. Pendant les trois premiers jours, tests en français, histoire géographie, maths, sciences et anglais, selon les prescriptions des professeurs de l'équipe pédagogique ;
5. Organisation des rencontres obligatoires (Professeur Principal, CPE et professeurs d'atelier) et supplémentaires selon le profil de l'élève (AS, COPsy, infirmier, etc.)
6. Organisation de la mise à jour des cours ;
7. Arrêt du temps de passage dans le D.I.T. selon le profil de l'élève ;
8. Un bilan de l'intégration en classe est dressé un mois après.

ÉQUIPE ENGAGÉE ET RÉPARTITION DES TACHES :

- les équipes pédagogiques concernées par l'arrivée d'élèves dans ces conditions (liens avec le coordonnateur pour les tests, les rencontres privilégiées ou non, la mise à jour des cours, le temps passé dans le D.I.T.) ;
- les secrétaires d'intendance et d'administration, l'assistante sociale, la COPsy et l'infirmier, selon les besoins de l'élève ;
- le coordonnateur pour l'encadrement des élèves et la coordination du dispositif ;
- les personnels de direction pour l'accueil et la présentation du D.I.T. aux responsables légaux et pour la validation de toutes les étapes.

Trois ressources ou points d'appui

- le professeur chargé de la lutte contre le décrochage scolaire.
- la dynamique positive en vie scolaire.
- l'assistant pédagogique.

Difficultés rencontrées

- le lien difficile à établir entre le coordonnateur et les équipes pédagogiques.
- le manque de mobilisation de quelques enseignants.
- l'assistant pédagogique présent 2 jours et demi.

Moyens mobilisés

- 1 assistant pédagogique dédié à l'encadrement des élèves y arrivant ;
- 1 salle spéciale équipée de mobilier choisi, d'un ordinateur portable pour le coordonnateur et de diverses documentations ;
- une IMP et des HSE si besoin pour le référent décrochage scolaire.

Partenariat et contenu du partenariat

Aucun

Liens éventuels avec la Recherche

Aucun

Evaluation

Evaluation / indicateurs

LES EFFETS ATTENDUS :

Des élèves qui restent au lycée et réussissent à construire un véritable projet.

LES INDICATEURS PRÉVUS POUR MESURER L'IMPACT DE L'ACTION :

- le maintien de l'effectif sur toute l'année scolaire.
- les taux d'absentéisme de ces élèves.

Documents

=> Entretien après intégration en classe

Document support

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/pt-quevilly_lp_colbert_dit_2016-09_ent

Type : document

=> Accueil de l'élève par le DIT

Document support

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/pt-quevilly_lp_colbert_dit_2016-09_int

Type : document

=> Le DIT, comment ça fonctionne ?

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/pt-quevilly_lp_colbert_dit_2016-09_fon

Type : document

=> Prévenir le décrochage des élèves entrants

Actualité de l'académie de Rouen du 29 avril 2016.

URL : <http://www.ac-rouen.fr/academie/actualites-de-l-academie/prevenir-le-decrochage-des-eleves-entrants-137705.kjsp?RH=ACCU>

Type : document

=> Fiche de liaison DIT / Equipe pédagogique

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/pt-quevilly_lp_colbert_dit_2016-09_fich

Type : document

=> La persévérance à l'épreuve des pratiques

Acad' Innov' n° 20 : Témoignage de l'équipe lors du séminaire qui s'est tenu à l'ESPE de Rouen le 10 mai 2016.

URL : <http://www.ac-rouen.fr/boite-a-outils/publications/la-perserverance-a-l-epreuve-des-pratiques-140007.kjsp>

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Deux bilans intermédiaires et un bilan en fin d'année scolaire, concernant l'équipe de pilotage du dispositif (Proviseur, Adjoint, CPE, Préfet des études et coordonnateur).

Les élèves sont reçus par l'équipe DIT dans le cadre d'un entretien formatif. La réception des parents a lieu à plusieurs reprises en cours d'année en fonction des besoins ressentis par l'équipe. Bien que le contact ne soit pas toujours facile, les parents acceptent de venir et d'entendre ce qui leur est dit.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

* 2013-2014 : 10 élèves sur 12, soit 92% des élèves étaient toujours scolarisés en fin d'année scolaire au lycée et sont passés en classe supérieure, inscrits dans de véritables projets de formation.

L'année suivante, ces 10 élèves ont eu leur diplôme ou sont passés en classe supérieure.

* 2014/2015 : 10 élèves sur 18, soit 55% des élèves sont toujours scolarisés au lycée et débiteront la prochaine année en classe supérieure et inscrits dans de véritables projets de formation.

*2015/2016 : sur 18 élèves, 12 se sont retrouvés effectivement affectés (nouveau de l'essai PARI cette année). Sur les 12, 10 (soit 83.3%) poursuivent leur scolarité soit au lycée Colbert (8) soit dans un autre établissement après avoir fini leur cycle (terminale bac pro ou 3e prépa-pro), 2 ont quitté définitivement le lycée.

- Moins d'absentéisme et de décrochage.

- Un projet de formation mieux défini et plus rapidement arrêté.

Sur les pratiques des enseignants :

- Les difficultés, notamment scolaires sont plus vite cernées par les équipes pédagogiques.

- Les enseignants à la demande de l'équipe DIT fournissent lors de la prise en charge des arrivants, les documents nécessaires à l'intégration des élèves. Ils sont introduits en classe progressivement suivant un EDT aménagé.

- Les enseignants sont invités à signaler les problèmes (niveaux, comportements) qui apparaissent dans les premières semaines. Un classeur est mis à leur disposition resituant l'élève et ses performances lors de sa période d'intégration.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

- Le référent décrochage scolaire est bien identifié par ses collègues.

Sur l'école / l'établissement :

La prise en charge par l'équipe DIT des élèves arrivants ainsi que l'intégration progressive en classe et en atelier permettent aux équipes de l'établissement de mieux connaître l'élève et d'appréhender positivement avec lui la reprise de son parcours scolaire.

Plus généralement, sur l'environnement :

.